

Tchad : à quand la démocratie ?

Compte rendu du Webinaire du 20 avril 2022

A l'occasion de l'anniversaire du coup d'État ayant eu lieu au Tchad le 21 avril 2021, le webinaire « Tchad : une répression héréditaire : à quand la démocratie ? » a été organisé par l'organisation française Agir ensemble pour les droits humains, le mouvement international Tournons La Page (TLP) et Tournons La Page Tchad (TLP - Tchad). Cet événement a été dédié aux défis majeurs des actualités tchadiennes suite au coup d'État, ainsi qu'à son histoire et son avenir.

Au pouvoir depuis 1990 Idriss Déby est tué dans un accrochage avec les rebelles au lendemain de sa sixième victoire consécutive aux élections présidentielles le 20 avril 2021. A la mort de son père, Mahamat Idriss Déby, prend le pouvoir et s'arroge le titre de « président de transition ». Il suspend la Constitution et prend la tête du nouveau Conseil Militaire de Transition (CMT).

En charge de l'organisation d'un dialogue national inclusif de toutes les forces politiques en vue de prochaines élections, le CMT est composé majoritairement de militaires proches du régime et n'a pas la confiance du peuple pour mener à bien cette transition. Mahamat Idriss Déby n'a par ailleurs pas donné de garanties suffisantes sur le fait qu'il ne se présentera pas aux élections présidentielles. A ce jour les conditions d'une transition qui s'inscrit dans un véritable processus démocratique ne sont pas réunies et la fragilisation de la situation du pays ne laisse pas présager la tenue d'élections libres prévues dans le délai annoncé de 18 mois.

Suspendu depuis le coup d'État « *qui ne dit pas son nom* » de Mahamat Idriss Déby le retour à l'ordre constitutionnel est conditionné à la tenue de ce dialogue ainsi que le « pré-dialogue » auquel 52 groupes politico-militaires rebelles participent depuis le 13 mars dernier à Doha (Qatar). Leur inclusion est essentielle à la tenue du dialogue national initialement prévu le 10 mai 2022. Or aucune feuille de route commune n'a été établie pour le moment de par les divisions entre ces groupes et leur incapacité à se réunir autour d'un projet politique commun.

L'amnistie d'environ 250 prisonniers politiques, la volonté d'organiser ce dialogue national, l'autorisation de créer de nouveaux partis politiques, le relatif droit de manifester, l'entrée au gouvernement de figures historiques de l'opposition ainsi que le recueil des doléances de la population lors de tournées régionales sont autant de signes d'apaisement du régime envoyés par Mahamat Idriss Déby depuis sa prise de pouvoir.



Cécile Petitdemange, docteure en anthropologie et sciences politiques (EHESS), spécialiste du Tchad et des questions religieuses : « Il n'y a pas de réformes structurelles engagées, le système reste le même. Les questions de fond ne sont pas posées. Aucune réforme de la justice, ni de l'armée n'a été entamée. (...) On assiste davantage à un sauvetage du régime en place qu'à une réelle transformation ».



A l'approche des élections d'avril 2021, de nombreuses manifestations revendiquant l'alternance menées par la principale force d'opposition, la plateforme Waki Tama ont été violemment réprimées. Mahamat Idriss Déby fait partie intégrante de ce système et en héritant de ce « régime clanique ». Il participe à ses rouages ainsi qu'à sa violence. On assiste toujours à une violation systématique des libertés les plus fondamentales de cette « répression héréditaire » qui ouvre une nouvelle période grave de répression au Tchad.



Delphine Djiraibe, avocate Tchadienne, cofondatrice de l'association tchadienne pour la promotion de la défense des droits humains : « C'est le même système qui gouverne le Tchad depuis 40 ans, (...) la répression est utilisée pour museler la population, la société civile et les partis politiques de l'opposition »



En effet Waki Tama est exclue du dialogue national ainsi que des organes en charge de l'organisation de ce futur dialogue. La désignation de leader au sein de la société civile et de l'opposition est très problématique puisqu'ils risquent de devenir la cible de menaces et réduit toute chance d'alternance politique à l'issue d'élections crédibles dans ce contexte de rétrécissement de l'espace civique.

Si la transition venait à se prolonger et que le dialogue national ne donnait pas satisfaction, le seul moyen d'action pour la société civile, qui par ailleurs appelait à la création d'un comité composé de personnalités civiles pour mener la transition, serait la mobilisation citoyenne puisque la population refuse cette « succession dynastique du pouvoir ».



Delphine Djiraibe, avocate Tchadienne, cofondatrice de l'association tchadienne pour la promotion de la défense des droits humains : « Dès le départ nous avons dit que ce dialogue n'aura jamais lieu (...) Aujourd'hui les Tchadiens ne sont plus les mêmes qu'il y a dix ou même vingt ans. Le changement qu'on le veuille ou non est en marche »



Une poignée d'intouchables proches du régime ont le « droit de vie et de mort sur les citoyens » et régissent une véritable « kleptocratie » en détournant de manière informelle les principales ressources du pays (le pétrole, l'or et le coton). Cette exploitation des richesses, la personnalisation et confiscation du pouvoir ainsi que l'absence d'une gestion rationnelle des affaires publiques fait du Tchad un des pays les plus pauvres au monde. Le Tchad est le 187ème sur 189 pays pour l'indice de développement humain.



Cécile Petitdemange, docteure en anthropologie et sciences politiques (EHESP), spécialiste du Tchad et des questions religieuses : « L'économie est complètement asphyxiée et sous perfusion de l'aide internationale depuis l'indépendance en 1958. Un prêt de 570,75 millions de dollars a été accordé par le FMI fin décembre 2021 (facilité élargie de crédit sur 3 ans). (...) les structures de gouvernance, la corruption croissante ne permet pas au Tchad de se développer »



Le financement de la transition est estimé à 800 milliards de Francs CFA (soit 2 milliards de dollars), Le Tchad est en attente de liquidités et le décaissement de fonds par la France reste mineur face aux besoins. Les conditions de vie de la population se dégradent dangereusement de par l'augmentation du coût de la vie et le manque de soutien aux foyers les plus vulnérables ce qui laisse présager le risque d'une crise alimentaire, et marquerait la fin du « contrat social » du régime Deby à savoir la sécurité au détriment de la liberté. Avec l'arrivée de la menace djihadiste au Sahel c'est la sécurité aux frontières extérieures qui est au cœur des préoccupations et non pas celle de la population qui subit les conséquences d'une insécurité croissante.

Le soutien des puissances étrangères notamment de la France au régime Deby est largement dénoncé par la société civile, qui n'entend pas se laisser « endormir » par les promesses du dialogue national et des signes d'ouverture de façade du régime, qui sont en réalité seulement destinés à la communauté internationale.

La population partage ce sentiment que la junte est soutenue par l'extérieur et celui d'une « politique de deux poids deux mesures » de la France dont le soutien au régime a permis de le sauver à plusieurs reprises notamment des attaques des groupes rebelles (2006, 2008, 2019). Son ingérence caractérisée est de plus en plus remise en cause. En violation de tout principe, notamment celui de la souveraineté, l'Ambassadeur de France au Tchad, Bertrand Cochery, aurait convoqué des membres de l'opposition de la plateforme Wakit Tama en leur demandant de ne pas manifester contre le régime.



Thomas Dietrich, écrivain, journaliste, spécialiste du Tchad : « Dès la mort d'Idriss Deby la France a favorisé la violation constitutionnelle (...) en s'empressant d'adouber Mahamat aux obsèques de son père et en légitimant le coup d'état (...) la répression de la manifestation quelques jours après la visite d'Emmanuel Macron n'a pas fait bouger la France dans sa position. Ce qui cristallise véritablement les contestations de la population Tchadienne et Africaine. (...) On critique le coup d'état au Mali parce que la junte se rapproche des russes et on adoube le coup d'état au Tchad parce que la junte est favorable à la France »



Pour autant le soutien à « n'importe quel prix » de la France au régime ne risque pas de s'amoinrir au vu de la peur que suscite l'influence grandissante de la Russie dans cette région, tout comme celui de la communauté et des organisations internationales qui suit des logiques d'alliances stratégiques depuis les années 2010 et l'arrivée de la menace djihadiste au Sahel. Le Tchad est considéré comme le pilier de la mission antiterroriste régionale regroupant le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso et le Niger. L'action de la communauté internationale est décrédibilisée en se limitant à des condamnations de principe des récents événements, à savoir le massacre de Sandana en février 2022, au lieu de conditionner la poursuite de programmes de coopération internationale jusqu'à la tenue d'élections libres afin de faire pression sur le régime Itno et ainsi donner une chance à cette transition d'aboutir à un système démocratique.

Quel(s) scénario(s) pour l'avenir ? Il est fortement possible que la période de la transition de 18 mois soit reconduite malgré l'absence d'agenda politique précis. Dans ce contexte violent et répressif, le rôle de la société civile et sa liberté de manifestation restent primordiaux afin de revendiquer la mise en place d'une élection démocratique et transparente. Pourtant, aujourd'hui, toutes les répressions infligées par les autorités tchadiennes semblent avoir été transmises de génération en génération.

Réponses aux questions des participants au webinaire

Tout au long du webinaire, un temps d'échange avec le public présent via le chat du logiciel Zoom a été organisé et les invités ont tenté de répondre du mieux possible aux questions. Toutefois, pris par le temps, ils n'ont pas pu répondre à l'ensemble des questions. Les questions restantes ont donc été compilées et envoyées à Jacques Saham Ngarassal, coordinateur de TLP Tchad et intervenant du webinaire, afin qu'il y réponde. Les réponses se trouvent ci-dessous.

Question	Réponse
Que restera-t-il comme moyens d'actions à l'opposition politique et à la société civile si jamais la transition venait à être prolongée et que le dialogue ne donnait pas satisfaction ? Doit-on s'attendre à l'éclatement de nouveaux conflits armés ?	Nous pensons que les partis politiques et la société civile utilisent les moyens légaux pour faire entendre leur voix. Ces moyens sont contenus dans la constitution de la République, alors il faut recourir à tous ces arsenaux juridiques.
Quels sont les Rôles et capacités des agences des Nations Unies et des Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour influencer le discours sur les droits humains ?	Ils élaborent les rapports périodiques sur la situation de droits humains au pays et les publient lors des sessions à Genève ou à New-York pour interpeller l'opinion internationale sur la dégradation et les violations des droits humains.
Quel rôle joue l'Agence Nationale de Sécurité (ANS) dans la répression actuelle des manifestants ?	Le rôle joué par l'ANS est connu de tout le monde ici au Tchad : c'est une police politique, l'oreille et les yeux des autorités politiques qui donnent des informations sur tout ce qui s'organise au niveau interne du Tchad.
Quelques mots sur la perception, le rôle, le poids du Premier Ministre de transition ?	Le Premier Ministre ne gère que les questions administratives, il n'est même pas impliqué sur les questions stratégiques.

Question

Réponse

La présence militaire française permanente au Tchad n'est-elle pas un grave problème de souveraineté pour le pays ? Ne bloque-t-elle pas le processus démocratique du Tchad ?

En réalité, cette présence permanente des militaires français sur le sol tchadien n'est pas une source de tension en soi, toutefois, elle assure une garantie au pouvoir en place par rapport aux informations qu'ils livrent sur le terrain.

Quelle ambassade à N'Djamena est la plus sensible aux questions de droits humains entre l'Allemagne et les Etats Unis ?

Ces deux Etats soutiennent beaucoup de programmes, ils luttent contre l'extrémisme violent et pour la cohabitation pacifique à l'exemple de GIZ (agence de coopération internationale allemande pour le développement) et de USAID. Toutefois nous tenons à souligner que l'Ambassade de France à travers l'AFD faisait beaucoup, bien qu'on les rencontre moins sur le terrain en ce moment.

Sachant que CARITAS est très engagé dans l'assistance au niveau de la population. Est-ce que CARITAS est dans la position d'influencer le discours et les questions de droits humains ?

CARITAS travaille beaucoup dans le cadre des droits de l'homme ainsi que dans l'amélioration des conditions de vie de la population tchadienne. Leur influence politique se retrouve dans l'implication des clergés sur des questions des droits humains de manière générale. Ils influencent également les politiques publiques de manière à amener le gouvernement à assumer son devoir régalien vis-à-vis de la population. Même si l'effort est infime, cela fait bouger les lignes au niveau du gouvernement.

L'influence française est-elle le seul facteur pour expliquer le silence de l'Union Africaine? Quelles relations Basile IKOUEBE entretient-il avec la Transition?

Oui l'influence française sur l'Union Africaine se retrouve lorsqu'on aborde les questions de la transition politique actuelle au Tchad. Basile IKOUEBE avait une mission : pousser à la révision de la charte de transition dans un délai de trois mois. Il n'a pu l'exécuter dans le délai imparti et inclure notamment le respect d'une transition de 18 mois maximum et le principe de l'inéligibilité de tous ceux qui ont eu à gérer la transition. M. Basile IKOUEBE n'a pas accompli sa mission au Tchad et l'Union Africaine est relativement absente sur cette affaire.